Province de Québec
Municipalité du Village de Drummondville
A une session spéciale du conseil municipal du Village de Drummondville tenue en le Palais de Justice de cette Municipalité mardi le vingtième jour de Décembre mil huit cent quatre vingt neuf en conformité aux dispositions du Code Municipal à laquelle session sont présents Monsieur le Maire William John Watts et Messrs les Conseillers Louis Blanchette, Isaïe Pélisle, John Marsan, Joseph Jones formant un quorum du conseil sous la présidence de Monsieur le Maire les autres Conseillers Joseph E. G. Drouineau et Eugène L'Etourneau ayant après vérification reçu avis de la convocation de cette session

Sujet de l'assemblée
L'opportunité de l'achat d'une pompe à incendie

Mr Blanchette secondé par Mr Jones propose que Mr Mr Pélisle & Drouin soient chargés d'aller à Lowell et d'examiner la pompe à incendie offerte par la Corporation de la Ville de Lowell et l'achetter si elle est jugée convenable pour le prix de trois cents piastres dont cinquante piastres comptant avec intérêt de 6 pour cent par an sur la balance et les dits Pélisle et Drouin autorisés de signer tout excès par la dite Corporation de

de la Ville de Lowell, la dite balance payable par versements annuel de cent piastres

Et le conseil s'ajourne

adopté

W. Watts
Maire

L. Gaw
Secrétaire trésorier

Province de Québec
Municipalité du Village de Drummondville
A une session générale du conseil municipal du Village de Drummondville tenue en le Village de Drummondville dans le Palais de Justice lundi le deuxième jour de Janvier mil huit cent quatre vingt-dix neuf en conformité aux dispositions du Code Municipal à laquelle session sont présents Monsieur le Maire William John Watts et Mr Mr les Conseillers Joseph E. G. Drouineau, Joseph Jones, et John Dickson formant quorum du conseil sous la présidence de Monsieur le Maire

Les procès de la dernière session lus et approuvés

Le secrétaire trésorier dépose devant le conseil une résolution de la Société d'Agriculture réclamant la Salle du conseil pour le prix d'achat de la Salle d'Agriculture de cette Municipalité

Mr Drouin secondé par Mr Jones propose que le règlement 109 exemptant une nommée Rosa de $3.50 sur $400 sur toutes les propriétés imposables de cette Municipalité

Compte autorisé au paiement

municipalité pour payer la balance due sur le prix d'achat de la propriété de la Salle d'Agriculture située en cette municipalité — $34 pour le coût de la collection du rôle d'évaluation de cette municipalité

adopté

M. Morson seconde par M. Jones proposé que le secrétaire-trésorier soit autorisé à prendre des procédés légaux pour la collection des frais de cours d'eau en arrière de ce village contre les personnes ci-après désignées de payer leur part respective

adopté

M. Mauseau dissident

Par M. Mauseau seconde par M. Morson proposé que M. Jones et le secondeur soient chargés d'organiser la pompe à incendie de cette municipalité et de faire au faire faire les réparations nécessaires à icelle et préparer un local pour mettre cette pompe

adopté

Et le conseil s'ajourne

Province de Québec

Municipalité du Village de Drummondville

A une session spéciale du conseil municipal du Village de Drummondville tenue en ledit Village de Drummondville, lundi le vingtième jour de février mil huit cent quatre vingt deux conformément aux dispositions du code municipal à laquelle session sont présents Joseph L.G. Mauseau, Louis Blanchette, Eugène L'Ebourneau, Maxime Cardin & John Morson formant un quorum du conseil sous la présidence de Monsieur Mauseau nommé à cette fin par motion de M. Cardin seconde par M. L'Ebourneau

Les anciens conseillers William John Matte & Joseph Jones ayant après vérification reçu avis de cette session

M. Blanchette seconde par M. Cardin propose que Louis Alphonse de Blois agisse comme secrétaire protempore

adopté

M. Blanchette seconde par M. Cardin proposé que William John Matte soit élu maire de cette municipalité

adopté

M. Blanchette seconde par M. Morson proposé que M. Joseph L.G. Mauseau soit nommé pro maire de cette municipalité

adopté

Et le conseil s'ajourne

J.L.G. Mauseau.

Province de Québec
Municipalité du Village de Drummondville

A une session générale du Conseil Municipal du Village de Drummondville tenue en le Palais de Justice de cette Municipalité, lundi le deuxième jour de mars mil huit cent quatre vingt dix deux, conformément aux dispositions du Code Municipal — à laquelle session sont présents S. M. William John Watts maire et Louis Blanchette, Joseph L. Drummond, Eugène L'Heureux, Louis Jones et Maxime Cardin formant un nombre du Conseil sous la présidence de Monsieur le maire

Les procès de la dernière session sont lus et approuvés —

Le Secrétaire trésorier informe le Conseil, une requête de J. B. Heroux et les demandeurs a ce qui non fait entrée sur le rôle d'évaluation de cette Municipalité comme locataire de la maison construite sur l'emplacement situé au coin des rues Lowry et Boyd en ce Village appartenant à William John Watts Ecr et payant un loyer de Huit piastres par année &c

Mr Blanchette seconde par Mr L'Heureux propose que la requête de J. B. Heroux et les soit accordée et le secrétaire trésorier autorisé à inscrire le nom de Mr Heroux sur le rôle d'évaluation tel que demandé

adopté

Mr Drummond seconde par Mr Blanchette propose que les certificats pour licences d'Auberges de Mr Joseph A. Bazinet et Dame Pierre Paquin soient approuvés et confirmés

conformément aux réglements de ce conseil —

Mr Jones seconde par Mr Cardin propose un amendement que les certificats pour licences d'Auberges de Mr Joseph Bazinet et Dame Pierre Paquin soient approuvés et confirmés suivant les réglements de ce Conseil

Pour l'amendement — Contre

Mm. Jones — Mm. Blanchette
Cardin — L'Heureux
D. J. Watts Conseiller — Drummond
W. J. Watts Maire

adopté

Mr Blanchette seconde par M. L'Heureux propose que le compte du Dr Le Gill comme Auditeur, au montant de $8. soit approuvé et ordonné d'être payé

adopté

Mr Blanchette seconde par Mr L'Heureux proposé que la licence de tonneur vendeur de cette Municipalité soit accordée à François Côté pour cette année aux conditions de l'année dernière, de plus il sera obligé de vendre le tonneau en bière et champagne soluble au detail quand il sera chez lui

adopté

Mr Cardin seconde par Mr Jones propose que Mrs Antoine Cayer, Joseph Bazinet et Emile Lafontaine soient nommés Pompiers —

Théophas C. Champagne Inspecteur du Bois
Dr Le Gill Auditeur
François Côté Inspecteur Agraire
Amédée Beaudin Inspecteur de feu

Et

et Joseph Damstaed Bonneau inspecteur de pain

adopté

Mr James seconds par Mr Cordin

propose une permission de cultiver le terrain en arrière de la salle d'exercices en ce village pour l'année courante

Sur accordée a Amédée Pelletier en portant en ligne compte les dommages au dit terrain

adopté

Et le conseil s'ajourne

P. O. Watts Mayor

Province de Québec

Municipalité du village de Drummondville

A une session générale du conseil de cette municipalité tenue au le Palais de justice de cette municipalité lundi le troisième jour de Avril mil huit cent quatre vingt deux conformement aux dispositions du Code Municipal, les seuls membres présents étaient Mrs Joseph Jones, Moses Cardin & Louis Blanchette de formant quorum du conseil étant une heure après l'heure fixée pour assiger la session est ajournée sur motion de Mr Jones secondé par Mr Cordin a samedi le huit Avril courant a six heures du soir

J. H. Cox
Secrétaire Trésorier

Province de Québec

Municipalité du Village de Drummondville

A une session générale du conseil Municipal du Village de Drummondville, tenue dans le Palais de justice de cette municipalité lundi le troisième jour d'Avril mil huit cent quatre vingt deux et ajournée de ce jour a samedi le huitième jour dudit mois d'Avril, conformement aux dispositions du Code Municipal auquel ajournement sont présents Messieurs le Maire William John Watts et les conseillers Louis Blanchette, Joseph Jones, Eugène Bonneau, John Morison, & Moses Cardin formant congrouum sous la présidence de Monsieur le Maire

Les procès de la dernière session sont lus et approuvés —

Mr Cordin seconds par Mr Blanchette propose, appuyé par le Président Mr Morison et le Président Mr Jones, que le conseil en porte de l'élément de dépenses et de détailler des dépenses prévues actuellement sur le marché de cette municipalité durant cette année à compter du premier Avril prochain dans ce qui suit a approuvé

adopté

Mr Cardin seconds par Mr Jones propose que la liste des électeurs de cette municipalité soit dressée par le conseil tel que suit, en suivant les noms de Joseph Pelletier, André Pelletier, Jacques Pelletier, Joseph & Pierre le Chevalier, Basile Lapointe, Claire Lemire, Baptiste Blaise Lapointe, Adolphe Jones, Joseph Lemire, Victor & Pierre Jones, Frédéric & Pierre Charbonneau et Alexis Thibodeau, secrétaire et aussi Thibodeau, secrétaire et aussi a passer le nom du Reverend Monsieur Spalding

Marché

Présidence

Adopté

Le secrétaire trésorier lit devant le conseil un certificat en faveur de John Morrison demandant que il soit fait par le conseil municipal une nouvelle adresse des réquisitions et particulières ce qui est permis par nous demande

Lecture faite résolue et signé par ce certificat

le Conseil s'ajourne

C. Maya
Secrétaire-trésorier

P. E. Platts
Mayor

Province de Québec

Municipalité du Village de Lachute

Une session régulière du conseil municipal du Village de Lachute, tenue au Palais de justice de cette Municipalité, lundi le quatrième jour de juin mil huit cent quatre vingt-deux conformément aux dispositions du Code Municipal, à laquelle session sont présents Monsieur le Maire William John Platts et Mrs les Conseillers Joseph Le Blanc, Joseph James, Napoléon L'Oiseau, John Morrison, Louis Blanchette et Maxime Cardin formant le quorum du conseil sous la présidence de Monsieur le Maire

Les procès de la dernière session sont lus et approuvés

Arrondissement d'inspecteurs

Mr Cardin secondé par Mr L'Oiseau propose que le Reglement No 11 de ce conseil divisant la Municipalité en arrondissements d'inspecteurs de voirie maintenant en

lui soit approuvé

adopté

Mr Morrison secondé par Mr James propose que Blanchard Blanchette soit nommé Inspecteur de voirie pour l'arrondissement No 1 de cette Municipalité et James Lafleur pour l'arrondissement No 2 de cette Municipalité a prendre effet quand le Reglement No 11 deviendra en force

adopté

Mr Cardin secondé par Mr ~~James~~ Morrison propose que le compte de Amédée Cardin au montant de $7. pour travaux de réparations à la pompe à incendie de cette Municipalité soit approuvé et ordonné être payé

adopté

Mr Morrison secondé par Mr James propose que l'inspecteur du feu soit autorisé à obliger les personnes en défaut mentionnées en son rapport soumis de faire de se conformer aux Reglements du feu sans délai sous peine des frais et de secrétaire-trésorier soit autorisé de poursuivre au nom de cette Corporation les personnes qui seront en défaut dans les quinze jours de cette date

adopté

Mr Cardin secondé par Mr James propose que le certificat de John Morrison constatant qu'une liste pour détailler des réquisitions particulières et encouragements pour nouveau bois de moulés manufacturés avant ce conseil soit approuvé et conservé lieu aux Reglements de ce conseil

adopté

C. Maya
Secrétaire-trésorier

P. E. Platts
Mayor

Province de Québec
District de Pontiac
Municipalité du Village de Témiscamingue
Une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Témiscamingue tenue en le Palais de Justice de cette Municipalité ce dix-huitième jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-douze conformément aux dispositions du Code Municipal et à l'avis de convocation en la feuille de la dite année dûment signifié et présent Monsieur le Maire William John Watts et les Conseillers Louis Blanchette, Joseph Ed. Beauseau, Eugène Etienne Beauseau, Joseph James et Maxime Cardin formant un quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, lesquels Conseillers John Macdonald après vérification de l'avis de la convocation de cette session

Les procès de la dernière session sont lus et approuvés

M. Blanchette secondé par M. Cardin propose que le secrétaire-trésorier soit autorisé à donner avis public que ce Conseil prendra en considération l'amendement du rôle d'évaluation de cette Municipalité de 28 mille piastres à dix-neuf mille et de notifier les détenteurs de faire la visite de la Municipalité et faire rapport à amendement le dit 28 mille piastres

adopté

M. Jones seconde par M. Cardin propose qu'il M. le Maire soit autorisé à écrire au Conseil Municipal de la Ville de Laval et offrir de ses mettre la pompe à incendie avec une somme de $50.00 d'indemnité pour subir un procès

adopté

M. Cardin seconde par M. Jones propose

Province de Québec
District de Pontiac
Municipalité du Village de Témiscamingue
Une session spéciale du Conseil Municipal du Village de Témiscamingue tenue en le Palais de Justice de cette Municipalité ce dix-huitième jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-douze conformément aux dispositions du Code Municipal à laquelle session sont présents Monsieur le Maire William John Watts et les Conseillers Louis Blanchette, Joseph Ed. Beauseau, Eugène Etienne Beauseau, Joseph James et Maxime Cardin formant un quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, lesquels Conseillers John Macdonald après vérification de l'avis de la convocation de cette session

Les procès de la dernière session sont lus et approuvés

M. Blanchette seconde par M. Cardin propose que le secrétaire-trésorier soit autorisé à donner avis public que ce Conseil prendra en considération l'amendement du rôle d'évaluation de cette Municipalité de 28 mille piastres à dix-neuf mille et de notifier les détenteurs de faire la visite de la Municipalité et faire rapport à amendement le dit 28 mille piastres

adopté

M. Jones seconde par M. Cardin propose

J. Macdonald
secrétaire-trésorier

W. J. Watts

Proposé par cette résolution laisé à l'agenda
au 28 Juillet courant à dix heures de
l'après midi

adopté

Et le Conseil s'ajourne en conséquence

Séance de Clôture

Municipalité du Village de Démonstrabilé
A une session spéciale du Conseil Municipal
du Village de Démonstrabilé tenue au salon
ordinaire de cette Municipalité à Démonstrabilé
ce huitième jour de Juillet mil huit cent quatre vingt dix neuf
Conformément aux dispositions du Code Municipal et
Statuts de ce Comté à Vendredi le huitième
jour du dit mois de Juillet courant, sont présents
Messieurs Thomas Ouellet Maire, William John
Watts et Ordre, les Conseillers Louis Blanchette
Joseph Lanoie Eugène Blanchette et Napoléon
Cardin formant une majorité du Conseil
sous la présidence du Maire

M. Lanoie seconde par M. Cardin propose
que cette Corporation traite de la fabrique de
l'église St George la permission de construire
et avec droit sur le terrain de ladite fabrique
en face de ladite église St George dans les limites
ci-dessus. Une copie de la présente demande
sera transmise par le secrétaire trésorier
à la dite fabrique

adopté

M. Lanoie seconde par M. Cardin propose que les
plaintes faites en conformité de
l'article 537 du Code Municipal et amendements
dans ce cas, le rôle d'évaluation sera corrigé et
amendé comme suit

adopté

Ajouter Mathe Gosp demeure comme propriétaire d'un
emplacement sur Grande rue destiné
à $300.00
do Eugène St Bonneau do do 600.00
do Victor Blanchette do do 500.00
do Aria Blanchette do do 250.00
do Edmond Blair do do 250.00
do Arsène Blair do do 300.00
do Lucien Lapoint do do 1000.00
do Auguste Bancher do do 1000.00
do John Mc Donald Magasin 1500.00
do do Bandanpire 300.00
do do Maison No. 4 Logements 1000.00
do do do 2 4 do 1000.00
do do do 3 5 do
do do do 4 4 do 1000.00
do do 2 Office demeure 3 do 500.00
do David Thomas propriétaire du placement au Moulin 600.00
do Jean Baptiste Roy " " " 750.00
do Alice Dupuis - Auguste Ricard " " " 350.00
do Auguste Lanoie " " " 200.00
do Adelard Lecain " " " 300.00
do do " " " 200.00
do Norbert Dupont " " " 1000.00
do Antoine Bélanger " " " 500.00
do Louis Corbeil " " " 600.00
do Dominique Drouette " " " 250.00
do Joseph Blanchette " " " 250.00
do Francois Bannerman " " "
Frank Ratté et " " " 400.00
Daniel Carson
do Maxime Ricard " " " 300.00
do Louis Charette " " " 300.00
do Napoléon Gaudmont " " " 300.00
do Alfred Lanoie " " " 300.00
do Louis Lecuyer " " " 200.00

Biffer et mettre le nom de Côté
François Gendron propriétaire sur emplacement
avec maison en construction estimée $ 300.00
do Noël Bouchard do do 400.00
do Napoléon Demers do do 650.00
do Stéphane L'Ourneau do do 300.00
do Démaël Gauthier do do 400.00
do Calixte Bernard do do 250.00
do Henry Armès do do 400.00
do Louis Thérrien do sans construction 100.00
do Joseph Rémond do 150.00
do Joseph Neffel Cayer Dominicaine 100.00
Mettre le nom de Gabriel Duval au lieu et place de
de Victor Lavoie et biffer en dernier lieu
do le nom de Adolphe Lemaire au lieu et place de
Démaël Gauthier
do le nom de Elzéar Boulé à la place de celui de
Alfred Gauthier
Ajouter à l'évaluation de la propriété de Luc Dansereau
un examen de $ 25.00
Mettre le nom de Hilbert Rheaume à la place de
celui de Eugène L'Ourneau retirée $ 800.00
do le nom de Hippolyte Pépin do do 600.00
do le nom de Rivin Demaire do do 300.00
Louis Bonnelette ameliorations à la propriété 100.00
Ernest Gauthier do do 300.00
Mettre Louis Nathonib Richard au lieu et place de Jean Baptiste
Chapelleau améliorations 300.00
Mettre l'évaluation de Henry Gélinas 300.00
+ Mettre
No 39 Biffer le nom de Rosaire Raza et mettre celui de Calixte à la
place comme payant un loyer de $300 par année $300.00
40 Biffer le nom de Ferdinand Lévesque et mettre celui de
Henri Savard Loyer $ 300.00
do le de Denis Beaubien et mettre celui de
François Xavier Boulé Loyer $ 30.00
46 Retranché J. & McCarthy
do Constant Dufresne

No 56 Retranché George Lévesque
55 do François Richard
60 do Émile Lafontaine et mettre le nom de
Victor Morel
61 do Joseph Bédard
do James Mills et mettre le nom de Joseph
Lacerte Loyer $48.00
68 do Joseph Paligrin et mettre celui de
Joseph Martel Loyer $ 48.00
74 do Joseph Rogers et mettre celui de François
Xavier Ed Demers Loyer $ 48.00
76 Retranché Ludger Pétrault
82 " W. J. B. Johnston —
87 " Paul Marchand
90 " Joseph Bazinet
100 " Stéphane L'Ourneau
101 " Charles Lévesque
111 " Antoine Mathieu
112 " W. Trombley et mettre William Bellerille
Loyer — $ 30.00
118 " Ludger Perrault et mettre Denis Lévesque
119 " Napoléon Calle et mettre Adelard Lescieux
Loyer — $ 36.00
122 Biffer le nom de Ludger Paquin comme occupant
127 Biffer le nom de Peter Carroll
128 " le nom de Charles Fils Bernier
133 " " Gabriel Delorme et mettre celui de
Loyer $42.00
134 " " de Jean Baptiste Lévesque
135 " " de Joseph Parent et mettre celui de
William Gauthier Loyer $ 72.00
142 Biffer le nom de Wilson Oliver

No 149 Biffer le nom de Damase Côté et mettre celui de

150 " le nom de George Mitness et mettre celui de Henry Lindsay
Loyer $60.

154 " le dit Hermenegilde Villemaire et mettre celui de
Ernest Bracsonte. Loyer $48.00

155 " le nom de Denis Barron

164 " " Stephen Lemoine

165 " " de Adolphe Lemoine et mettre celui de
Louis Edwin. Loyer $24

166 " " le nom de Olivier Villemaire

168 " " ~~~~~~~~~~

173 " " d'Donald Cauthier mettre à la place Adolphe Côté

174 " " Alfred Cauthier et mettre celui de Elzéar Houle

182 " " Arsène Lefebvre

183 " " Joseph Tremblay

184 " " Hospitale Pilotte

179 Mettre Moïse Desrocher locataire. Loyer $33.00

185 Biffer le nom de John Hermon et mettre celui de
Léon St Pierre à la place

188 Biffer le nom de Joël Perrin et mettre celui de Alexandre
Gaudin Loyer $36.00

191 Biffer le nom de Henry Lindsay et mettre celui de
Jean Baptiste Chapelainne à la place Loyer $48.

192 Biffer le nom de Valerie Lavigne et mettre celui de
Henry Lacroix Loyer $48.00
Wenceslas Tremblay Loyer $36.00

198 Biffer Annie Hulick

200 " Pierre Moulin

202 " Moïse Desrochers

203 Biffer Napoléon Trudeau

204 No 20 Joseph Hulick

Les Dites Parties conviennent comme la copie de la requête de
Maximilien Lapointe Loyer $10.00 X adopté

Sur motion seconded par Mr L'Etourneau
Proposé que le Reglement 8012 accordant aux
Dames de Ste Croix a la compagnie du pont de
Drummondville Remplissant les voeux exprimés
Depuis et l'approbation des Electeurs municipaux
propriétaires de cette Municipalité qui leur a été
Soumis lundi le 21 d'Août courant et dit
Semaine matin a une Assemblée publique des
dits Electeurs et le Secretaire Trésorier autorisé
a Promulguer publiquement en conséquence

Pour
M.M. L'Etourneau
Cardin
Jones

Contre
Mr Blanchette

adopté

X Mettre Hospitale Pilot No 11 Loyer $48
" Joseph Prairie No 12 " 48
" Norbert Pelletier No 13 " 48.
" Alfred Lestourneau 15 " 60
" Cyrille Sévigny 84 332 84
" Anacleti Beauchemin Acompois No 42
Biffer Joseph Charette 209 et mettre Maxime
Lanoite
No 211 Biffer Joseph Foster et mettre William Brisson
" Théodore Vandal No 212

Mr Basile Bouchard No 213
" Emile Blanchineau 214
" Maxime Picard 218
" Antoine Lecoan 231

adopté

Le Conseil d'Expérience

Secrétaire-Général

Séance de Lundi

Immediatement après la séance du Commandite
et de son Président du Conseil Municipal
Conseillers de Commandité Tous en la
salle de lecture de cette Municipalité sur
le 28 Janvier 1911 sous la présidence
de Monsieur Bouchard Président du Conseil
Municipal et Commandité Monsieur Bouchard
Président du Conseil Municipal Monsieur Bouchard
Président du Conseil Municipal Monsieur Bouchard
Président du Conseil Municipal

Demande de l'école pour Pierre Gaudin du Bon commerce avis sur la liste électorale pour l'an prochain

Progrès de l'école

Communication du rapport de l'inspecteur

Une décision définitive du Conseil municipal et le rapport de l'inspecteur de l'enseignement primaire dans les écoles de cette municipalité sont le grand sujet de l'attention du public depuis quelques semaines. Depuis longtemps les conditions des bâtiments et le peu de succès des écoles ont été le sujet de critiques de la part de M. Marceau, M. Bonchette, M. l'Entrepreneur et M. Gaudin, formant un nouveau comité, membres de M. le Curé Drapeau en l'absence de M. le Curé.

Les procès de la dernière réunion sont lus et approuvés.

M. Marceau lit le rapport du comité d'enquête de l'inspecteur.

M. Gaudin seconde par M. Bonchette proposé que cette décision soit soumise au Conseil de plusieurs conseils à lui soumis par l'inspecteur.

adopté

Et le Conseil s'adresse en conséquence

Adopté

Commission de l'école

Nous avons reçu du comité de l'enquête et une décision générale du Conseil municipal, le rapport de l'inspecteur, une décision définitive et la commission de l'école. Nous avons reçu, en plus, les propositions et avis des conseillers du Conseil municipal et nous avons reçu de Dame Veuve Gaudin, Mademoiselle Marie Gaudin, Monsieur Bonchette, Monsieur l'Entrepreneur, Monsieur le Curé, l'Abbé Drapeau, Monsieur le Curé, Monsieur le Curé, Monsieur le Curé

[illegible] à [illegible] le 11 septembre courant
[illegible]

adopté

Le Conseil s'ajourne à [illegible]

[illegible]

[illegible]
Secrétaire-Trésorier

Province de Québec

Municipalité du Village de Drummondville

Une session régulière du Conseil Municipal de la Municipalité de Drummondville tenue en le Palais de Justice de cette Municipalité, lundi le quatrième jour de septembre courant, sont présents: Messieurs les Conseillers [illegible] Président, [illegible] Conseillers [illegible] formant quorum du Conseil sous la présidence de Monsieur le Président [illegible] Maire de la Municipalité.

Le procès-verbal de la dernière session régulière est lu et adopté.

Il est proposé par Monsieur [illegible] appuyé par Monsieur [illegible] et résolu que le compte de [illegible] soit [illegible]

[illegible] du Village de Drummondville [illegible] du Conseil [illegible] Municipal de Drummondville [illegible] et [illegible] de cette Municipalité [illegible] [illegible] [illegible]

Extrait du Registre
des délibérations de la Commune de Ville
de Lorel

Séance du dix neuf décembre
mil huit cent quatre vingt dix
neuf

Sont présents MM. Monsieur le Maire
Lacroix, Bienvenette, Cordier
Conseillers

Monsieur le Maire informe
le Conseil que M. Monsieur
Cordier a été nommé
Conseiller municipal
par arrêté préfectoral
en date du dix neuf
décembre courant
en remplacement
de M. Monsieur
Cordier, démissionnaire
Le Conseil
Vu la lettre
de M. Monsieur
Cordier
Considérant
que M. Monsieur
Cordier a été
régulièrement
convoqué
Considérant
que M. Monsieur
Cordier